

Direction de l'Aménagement Durable
Service Habitat & Gens du Voyage

DISPOSITIF D'AIDE A L'HABITAT

Dossier de pré-instruction demande de subvention

☞ ☞ ☞

Parc locatif social

Nom du maître d'ouvrage :

Nom de l'opération :

Nature de l'opération :

Amélioration :

Construction :

Acquisition en VEFA :

Acquisition - amélioration :

Localisation de l'opération (adresse et référence cadastrale):

Cadre réservé au service :

Date de dépôt du dossier :

N° du dossier :

Communauté d'Agglomération de Paris – Vallée de la Marne

Service Habitat & Gens du Voyage

5, cours de l'Arche Guédon à Torcy – 77 207 Marne-la-Vallée Cedex 1

Tél. 01.60.37.24.25

habitat@agglo-pvm.fr

Coordonnées et statut du Maître d'ouvrage

Nom du Maître d'Ouvrage :	
Sigle :	
Représenté par :	
Fonction :	
Statut juridique :	
Adresse de son siège social :	
Code postal :	Commune :
Téléphone :	Courriel :

Nom et prénom de la personne chargée du dossier :	
Fonction :	
Téléphone :	Courriel :

Pièces à joindre au dossier

1- Dossier de plans :

- Situation,
- Parcellaire,
- Masse,
- Etat actuel façades (photos),
- Etat projeté façades (perspectives).

2- Tableau des surfaces (SHON, SHAB, SU, SC)

3- Echancier prévisionnel des travaux

4- Eléments financiers :

- Fiche de calcul du prix de revient détaillé (travaux, honoraires, charge foncière détaillée),
- Plan de financement avec et sans subvention de la Communauté d'Agglomération.

Si l'avancement de l'opération le permet :

- Pour les opérations de développement : Fiche de calcul des loyers,
- Pour les opérations de réhabilitation : Comparatif des quittances (loyers + charges) avant et après travaux (y compris 3^{ème} ligne en cas d'application)

Ce dossier de pré-instruction sera à compléter par un dossier d'instruction si le comité de pré-programmation donne un avis favorable à l'attribution d'une subvention.

Les comités de pré-programmation sont organisés chaque mois d'octobre pour analyser les opérations demandant une subvention pour l'année suivante.